

FICHE-ACTION 2 : DÉVELOPPER UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE VOLONTARISTE

Objectifs et opérations éligibles :

- Préserver et valoriser les ressources naturelles
- Accompagner des démarches d'optimisation énergétique ou d'économie d'énergie
- Favoriser le changement de pratiques

Énergie	Transport	Déchets	Ressources naturelles
Etude des besoins, expertise, conseil en énergie partagé	Etude stratégique, expertise	Etude visant à mener un travail prospectif sur l'organisation de la gestion des déchets	EAU : opération de sensibilisation à la préservation de la ressource
Sensibilisation à l'optimisation énergétique	Communication autour de nouveaux services de mobilité	Opération de sensibilisation autour de la réduction des déchets	BOIS : événementiel, micro-chaufferie bois (étude de faisabilité et investissement)
Installation d'équipement et matériel favorisant l'optimisation énergétique	Création, extension ou équipement d'aire de covoiturage, de pôle multimodal	Acquisition d'équipement de compostage	GEOOTHERMIE : étude et action d'animation pour la mise en place de systèmes géothermiques

« Développer la vitalité du territoire pour fixer durablement nos populations »

Vous avez un projet? Pour plus d'information, contactez :
leader@pays-jeuneloire.fr / 04 71 66 29 05

P
R
O
G
R
A
M
M
E

L
E
A
D
E
R



JEUNE-LOIRE.fr
 Au cœur d'Auvergne - Rhône-Alpes



• Bénéficiaires :

- Collectivités territoriales et leurs groupements
- Syndicats intercommunaux, PETR, SPL Etablissements publics
- Associations
- PME

• Dépenses éligibles selon les opérations :

- Travaux de construction, extension, rénovation de biens immobiliers
- Aménagements extérieurs
- Equipements matériels et mobiliers
- Frais de communication
- Etudes, conseils, expertises*
- Prestations numériques
- Frais de personnel

• Critères de sélection :

Sélection au fil de l'eau.

Le comité de programmation examinera et appréciera les projets au moment du dépôt du dossier, sur la base du prévisionnel contenu dans le dossier de demande d'aide en s'appuyant sur une grille de sélection.

• Intensité de l'aide :

40%	80%
Pour les opérations dont le bénéficiaire est une PME	Pour les dépenses immatérielles, frais de personnel
Pour les opérations d'investissement immobilier ou matériel d'une collectivité	

Conditions d'aide	
Montant plancher d'aide LEADER à l'instruction (mini)	2 000 €
Montant plafond d'aide LEADER (maxi)	40 000 €
Montant plafond spécifique d'aide LEADER pour les aires de covoiturage	25 000 €
Montant plafond spécifique d'aide LEADER pour l'événementiel	8 000 €
Montant plafond spécifique d'aide LEADER pour les opérations d'optimisation de l'éclairage public	6 600 €
Frais de personnel	25 000 € année 1

**Montant plafond de dépenses éligibles : 20 000 € pour les prestations d'études
Prise en charge des honoraires de maîtrise d'œuvre limitée à 10% des dépenses éligibles HT*

Grille de sélection de la Fiche-Action 2

« Développer une politique environnementale volontariste »

CRITÈRES SPÉCIFIQUES DE RÉPONSE A LA STRATÉGIE	Barème	Note
Le projet apporte une SOLUTION CONCRÈTE et OPÉRATIONNELLE améliorant la DURABILITÉ du territoire et de ses activités	2	
Le projet comporte une dimension de SENSIBILISATION pour une meilleure appropriation des principes du développement durable du grand public	2	
Le projet comporte une dimension D'ÉTUDE OU DE RECHERCHE préfigurant des pratiques d'avenir en matière de développement durable	2	
CRITÈRES TRANSVERSAUX D'ANALYSE	Barème	Note
IMPACT SUR L'EMPLOI : le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi	1	
Le projet porte une DIMENSION ENVIRONNEMENTALE : utilisation raisonnée des ressources, limitation de l'impact sur l'environnement et/ou induit un changement de pratiques ou la promotion de bonnes pratiques	1	
CARACTÈRE INNOVANT DU PROJET : le projet est innovant en termes de partenariat, d'organisation, de procédé, de changement de pratiques ou le projet est nouveau pour le territoire	2	
NOTE ATTRIBUÉE PAR LE COMITÉ DE PROGRAMMATION		/10

Le projet devra obtenir une note minimum de 5/10 pour être sélectionné

JEUNE-LOIRE.fr
Au cœur d'Auvergne - Rhône-Alpes

 Développement  Planification  Urbanisme